

Le conseil d'administration de Météo-France a adopté, lors de sa réunion du 6 juillet dernier, une nouvelle étape de la réorganisation territoriale de ce service public qui se traduirait par la fermeture du centre départemental de Météo-France situé à Orléans, à l'horizon 2015.

M. Jean-Pierre Sueur est d'ores et déjà intervenu auprès de Mme Delphine Batho, ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, pour lui faire part de son opposition à ce projet de fermeture et des arguments qui justifient le maintien de Météo-France à Orléans. Il est intervenu dans le même sens auprès de M. Michel Camux, préfet de la région Centre, préfet du Loiret, qui sera chargé de procéder à une concertation sur ce projet de réorganisation impliquant la suppression de toute présence de Météo-France à Orléans et dans le Loiret. M. Jean-Pierre Sueur a également rencontré ce jeudi 12 juillet, à Paris, M. François Jacq, président directeur général de Météo-France, avec qui il a eu un long entretien au cours duquel il a plaidé pour le maintien du centre d'Orléans.

Cette réorganisation des implantations de Météo-France se traduirait par la présence de deux seules Unités Territoriales de ce service public en Région Centre : l'une à Bourges, qui couvrirait les départements du Cher et de l'Indre et l'autre à Tours, qui couvrirait les départements de l'Indre-et-Loire, de l'Eure-et-Loir et du Loir-et-Cher.

Or, pour Jean-Pierre Sueur, ce découpage n'est cohérent ni avec la réalité géographique, ni avec la réalité économique de notre région. De surcroît, s'il était confirmé, Orléans deviendrait la seule capitale de région sans implantation de Météo-France. Ce serait très préjudiciable au bon fonctionnement du service public car toutes les administrations, instances régionales ou établissements avec lesquels météo-France est en relation sont implantés à Orléans : Préfecture de région, Conseil Régional, Rectorat, LIG'AIR, l'ADEME, la DREAL, l'INRA, le BRGM, etc. C'est aussi à Orléans qu'est piloté le schéma régional Climat Air Energie.

Avec une telle réorganisation, les sièges de Météo-France se trouveraient séparés géographiquement de toutes les instances et de tous les organismes avec lesquels ils travaillent régulièrement, voire quotidiennement, ainsi d'ailleurs qu'avec un certain nombre de médias, notamment audiovisuels.

Jean-Pierre Sueur a fait observer que, quitte à opérer des regroupements, il apparaîtrait bien préférable de créer trois centres météorologiques territoriaux :

- Orléans, couvrant le Loiret et l'Eure-et-Loir
- Tours, couvrant l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher
- Bourges, couvrant le Cher et l'Indre

Il a observé d'ailleurs que dans une grande majorité des cas, les nouvelles unités territoriales recouvrent deux départements et non trois. La situation territoriale qui serait ainsi créée en région Centre apparaîtrait, en conséquence, difficilement compréhensible.

Très attaché au potentiel d'Orléans et du Loiret en matière de services publics, Jean-Pierre Sueur continuera à suivre cette question avec une particulière attention et à intervenir auprès des autorités compétentes afin d'obtenir que le centre Météo-France soit pérennisé et poursuive ses activités au-delà de 2015.